



FEDERATION
SOLIDAIRES FINANCES

Section YONNE

Compte rendu du CHSCT du 30 mai 2016

En déclaration liminaire Solidaires Finances :

- a rappelé que les logiques budgétaires du gouvernement (réduction des effectifs de 2% pour 2017, soit 2200 suppressions d'emplois et gel de toutes mesures catégorielles) continuaient de dégrader les conditions de travail des agents et amplifiaient la souffrance et le stress au travail.
- a dénoncé les velléités du gouvernement de vouloir casser le code du travail et détruire les garanties des salariés avec la loi El Khomri, ainsi que les lignes directrices du directeur Général qui veut plus de numérique, atteindre dans tous les services la taille critique, continuer à restructurer et à concentrer les services, faire évoluer les règles RH.
- a insisté sur le fait que les lignes du DG était plutôt destructrices que directrices et qu'il ne mentionnait rien sur les agents et leurs conditions de travail.

Rapport du médecin de prévention

Le médecin nous a présenté son rapport d'activité pour 2015 :

Il a effectué 126 visites au cours de l'année 2015 soit : 48 annuelles (DDFiP et Douanes), 66 quinquennales, 2 spontanées, et 10 particulières.

Il a relevé trois sources particulières de pathologies : les troubles musculo-squelettiques, les maladies cardiovasculaires et les troubles psychologiques.

Il a précisé que si les troubles psychologiques n'étaient pas forcément lié aux conditions de travail, il fallait rester vigilant lors des restructurations de services.

Conséquences de l'ASR sur les conditions de travail des agents

En document de travail, il nous a été présenté des fiches d'impact pour chaque service restructuré ou fusionné.

Pour Solidaires Finances, la direction n'a toujours pas pris en compte nos demandes précédentes d'avoir des documents détaillés, comme le prévoient pourtant les différents textes et notes de la Direction Générale, concernant l'impact de ces restructurations sur les conditions de travail des agents.

Par exemple, ces fiches ne mentionnent pas les charges de travail supplémentaires (quantité, complexité, rythme de travail ...) qui vont impacter les services accueillant de nouvelles tâches :

- SIP d'Avallon et de Sens dans le cadre des fermetures des trésoreries de L'Isle sur Serein et de Cheroy (arrivée du recouvrement des impôts des particuliers sans emploi).
- SIP d'Auxerre Moreaux dans le cadre du transfert du service amendes de la trésorerie Auxerre Pont (accueil des contribuables). Des contribuables pas toujours « faciles », ce qui pourrait engendrer plus de stress pour les agents d'accueil.

Le président a reconnu qu'il pouvait y avoir un impact sur les agents de la caisse et de l'accueil, mais qu'il l'avait intégré et que ce rapprochement permettrait de professionnaliser la phase de recouvrement. La responsable actuelle a déjà fait du recouvrement amendes et cela facilitera la mise en place de ces nouvelles tâches.

Le président a estimé qu'il lui était difficile de quantifier les tâches supplémentaires, que la fiche d'impact était établie à un moment donné, qu'elle pouvait évoluer et qu'il était prêt à faire un bilan le moment venu.

Nous avons également rappelé l'incidence sur l'organisation matérielle des nouveaux services et l'impact sur les agents (SIE Sens, SIE Auxerre, CFP Auxerre) et demandé au président de consulter les agents sur les futurs travaux parce que ce sont les premiers concernés.

Nous avons aussi rappelé l'article 57 du décret, et demandé au président de consulter le médecin de prévention (MP) et l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST) le plus en amont possible de tous les travaux envisagés afin qu'ils puissent émettre un avis sur la nouvelle organisation du travail et sur l'aménagement des nouveaux locaux.

Le président a indiqué qu'il communiquerait le plus tôt possible.

**Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus
Solidaires Finances a émis un avis défavorable à ces restructurations.**

Travaux et déménagements

Nous avons évoqué le déménagement des archives de l'enregistrement de Sens sur Auxerre, le directeur à conscience du problème mais il faut déjà faire un tri entre ce qui doit être détruit et gardé avant de déménager l'ensemble des archives.

Sens : les travaux consisteront à un déplacement de l'enregistrement et à un réaménagement des bureaux du SIE.

Auxerre Moreaux: après le transfert du pôle fiscal à la DDFiP Marie Noël, il y aura un réaménagement de plusieurs services. Nous avons demandé que les agents soient consultés lors de ces modifications.

Nous avons de nouveau évoqué les inondations. La direction a été réactive puisque l'eau a été enlevée avant l'arrivée des agents, elle a également pris l'attache de la centrale pour gérer le problème avec l'architecte et satisfaire à la garantie décennale.

DDFiP Marie Noël : avant l'arrivée du Pôle fiscal il y aura une redistribution des locaux, une reconfiguration de l'accueil ainsi qu'un aménagement du parking.

Budget 2016

Le budget s'élève à 63 753 € , ci-dessous les principales actions retenues pour 2016 :

- **Sécurité :** Contrôle des extincteurs et des BAES sur tous les sites, changement des détecteurs ioniques à Tonnerre et à la DDFiP Marie Noël, sécurisation de la porte du personnel à Pont sur Yonne et DDFiP Marie Noël, Interphonie à l'entrée du personnel au CFP de Sens Quai de Nancy, caméra au rez-de-chaussée du CFP Joigny quai du 1er dragons.
- **Conditions de travail :** Désinsectisation des archives de St Florentin, achat de fauteuils ergonomiques, stores et films solaires à Toucy, Migennes et St Florentin, Protections auditives (DDFiP Marie Noël, tous les besoins en tapis de souris ergonomiques, repose-pieds, sur-élévateurs d'écran et ventilateurs seront pourvus ..)
- **Formations :** sauveteur secouriste du travail (SST) initiale et recyclage, guide file et serre file, maniement extincteurs, défibrillateurs, habilitations électriques et ergonomie au poste de travail.

La sécurisation de la trésorerie Auxerre Pont est toujours l'étude, un devis a été transmis à la DDFiP pour financement par celle-ci.

Le changement des détecteurs ioniques doit intervenir avant le 31 décembre 2017, il a donc été décidé de reporter Joigny (Quai du 1^{er} Dragons) à l'an prochain (encore des incertitudes sur ce site) et d'annuler celui d'Avallon pour cause de déménagement. Concernant le site d'archives de St Florentin, le nombre de détecteurs à changer est très important, il faut donc d'abord demander les plans à la mairie, évaluer les changements et ensuite voir qui va financer cette opération concernant un site dépendant du ministère.

Fiches de signalement

Les fiches de signalement (insultes, menaces verbales) sont transmises à l'assistant de prévention (AP).

- **En cas d'agressions verbales,** la direction, après avoir pris contact avec l'agent

concerné, enverra un courrier au contribuable pour un rappel à la loi.

- **En cas d'agression physique**, ou de menace de mort, une «remontée» à la centrale se fera automatiquement.

N'hésitez à remplir ces fiches !

Fiches sécurité et santé au travail

Les fiches navettes sont transmises à l'AP, qui prend l'attache du service logistique ou de la DDFiP afin d'y apporter une réponse appropriée.

Un rappel sera fait aux gestionnaires de sites afin que ces fiches soient transmises au fil de l'eau et le plus rapidement possible.

Nous avons à nouveau évoqué la faisabilité de la dématérialisation de ces fiches qui faciliterait leur circulation et permettrait des réponses plus rapides.

Vous pouvez également contacter les représentants de Solidaires Finances

Jean-François DURET
Nadine ROGER
Philippe BROQUET



**La force de tous
les agents de la DDFiP**